

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juillet 2020

Approbation du compte rendu de la séance du 26 juin 2020

Délibération : Fiscalité Locale Directe 2020

Considérant les investissements engagés dans la réalisation de travaux d'amélioration et de sécurité du village,

Considérant que la commune est en-dessous des moyennes régionales,

Considérant la baisse régulière, ces dernières années, des dotations de l'état versées à la commune,

Le trésorier conseille vivement une revalorisation des taux.

Aussi, Monsieur le Maire propose d'augmenter les taux de fiscalité locale directe concernant les taxes foncières (bâti et non bâti), que le conseil avait votés ces dernières années.

Rappel, le taux de la taxe d'habitation est fixe depuis 2019, et non révisable : 8,89 %.

À l'unanimité, les membres du Conseil ont approuvé l'augmentation de 25%, soit :

Taxe foncière (bâti) 13.89 %

Taxe foncière (non bâti) 39.83 %

Délibération : Proposition de commissaires à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire expose qu'à la suite des récentes élections municipales, il doit être procédé à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs.

Outre le Maire ou l'adjoint délégué, celle-ci comprend six commissaires délégués dans les communes de moins de 2 000 habitants, et six commissaires suppléants.

Etant donné que la liste est incomplète, l'administrateur des finances publiques est dans l'obligation de procéder à une désignation d'office des commissaires manquants, au sein des administrés de la commune.

Le Conseil municipal à l'unanimité, propose aux services fiscaux les contribuables suivants :

6 Titulaires :

NOM prénom
TRIOMPHE Daniel
CHAIZE Martial
DUPERRAY Emmanuel
BERCHOUX Joseph
FONSALAS Corinne
TRIOMPHE Sandrine

4 Suppléants :

NOM prénom
MUZELLE Hervé
CHERBLANC Jocelyne
VERNE Richard
VERNE Frédéric

Clôture du Conseil Municipal.

Le prochain conseil est fixé fin juillet, la date exacte n'est pas encore arrêtée.